

MCMILLAN FAIT UN DON SIGNIFICATIF POUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À LA JUSTICE

Publié le 19 décembre, 2019

Catégories: [Actualités](#)

En cette période des fêtes, McMillan a versé de généreux dons à des organismes sans but lucratif qui sont actifs dans nos communautés, soit Access Pro Bono, en Colombie-Britannique, Pro Bono Law, en Alberta, Pro Bono Law Ontario (PBLO) et Justice Pro Bono, au Québec.

« Nous sommes fiers de dédier nos dons cette année à ces formidables organisations qui donnent une voix aux moins nantis et travaillent à la promotion de l'intérêt public dans les communautés dans lesquelles nous travaillons », a déclaré Margaret McNee, associée responsable des services juridiques pro bono à l'échelle nationale. « Ces sommes viennent s'ajouter à d'autres dons liés à des services pro bono offerts tout au long de l'année et aux plus de 600 000 \$ en services juridiques pro bono offerts par nos avocats pour la seule année 2019. »

L'engagement de McMillan envers l'amélioration de l'accès à la justice s'inscrit dans une longue tradition du cabinet de services au bénéfice d'importants organismes sans but lucratif ainsi qu'à des personnes qui n'ont pas les moyens de payer les services juridiques dont ils ont besoin.

Le programme McMillan Law Help Ontario, offert par l'entremise de PBLO, a continué sa progression en 2019. Il permet d'offrir les services d'avocats bénévoles de McMillan pour des dossiers devant la Cour supérieure et la Cour des petites créances dans les bureaux de Law Help Ontario à Toronto et par l'entremise de la ligne d'aide de PBLO. En tant qu'avocats de garde, les avocats bénévoles fournissent divers services juridiques à des personnes qui n'ont pas les moyens de se les procurer. Ce programme offre un soutien pratique et en temps réel aux personnes à faible revenu qui autrement n'auraient pas accès à l'aide juridique. Des avocats de McMillan ont agi et continuent d'agir comme avocats de garde dans le cadre de réclamations civiles devant la Cour provinciale de l'Alberta, Division des affaires civiles (Calgary). À l'occasion de nos initiatives de bénévolat, nous rencontrons des gens plus vulnérables afin de les aider à naviguer le processus des petites créances et de leur offrir des conseils juridiques dont ils ont grandement besoin. Les questions juridiques sont très diverses, que ce soit l'endettement, le préjudice personnel, les relations propriétaires-locataires et l'emploi.

Ces 10 dernières années, McMillan a travaillé en partenariat avec la Fondation Maytree – un organisme privé qui

fait la promotion de l'équité et de la prospérité – pour offrir des services pro bono localement auprès d'organismes à but non lucratif membres de son réseau. Notre prestation de services prend les formes suivantes :

- nous offrons chaque année à des organismes sans but lucratif du Réseau de leadership de Maytree des services juridiques pro bono pour un montant garanti au moyen de nos programmes de certificat de services juridiques pro bono;
- nous organisons et animons des séminaires aux groupes de clients de Maytree sur des questions juridiques pertinentes. Ces séances sont filmées, puis publiées sur le site Web de Maytree et constituent des ressources permanentes pour les membres du réseau de Maytree.

La profession juridique a un rôle unique à jouer dans la communauté. Les avocats et autres membres du cabinet ont les compétences et la possibilité d'offrir des services juridiques aux moins nantis et de faire la promotion de l'intérêt public comme aucune autre profession ne peut le faire. Chez McMillan, c'est une responsabilité qui nous tient à cœur.